

## **BUDGET DE 2010**

Mardi 15 décembre 2009

### **« *Continuer à bâtir Gatineau* »**

Seul le texte lu fait foi.

Monsieur le Président,  
Chers collègues,  
Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Je suis heureux de vous présenter aujourd'hui le budget de 2010 de la Ville de Gatineau. Il s'agit du premier budget du conseil municipal issu des élections du 1<sup>er</sup> novembre dernier. Comme par les années passées, son élaboration est le fruit d'une étroite collaboration entre les membres du conseil municipal et l'Administration municipale.

Gatineau est une ville en pleine expansion. En 2002, au moment de la fusion, elle comptait 226 000 habitants. Cette année, la population gatinoise a franchi le cap du quart de million de personnes. Selon l'Institut de la statistique du Québec, Gatineau est la région qui va connaître, au cours des vingt-cinq prochaines années, la croissance démographique la plus importante au Québec, soit 25 %. Au cours de cette période, Gatineau verra sa population augmenter de 73 000 habitants. Il s'agit sans doute d'une situation enviable, mais qui n'est pas sans présenter d'importants défis.

Même si les Gatinoises et les Gatinois jouissent d'une stabilité économique grâce à un marché de l'emploi régional vigoureux, la conjoncture économique difficile, tant au Québec qu'au Canada, les a malgré tout touchés.

À l'instar des autres villes québécoises et canadiennes, la Ville de Gatineau doit relever les défis que représente notamment la mise à niveau de ses infrastructures, d'autant que l'augmentation importante des coûts des travaux au cours des dernières années limite la quantité de projets que nous pouvons réaliser annuellement.

Le rattrapage à faire est considérable. Les premières données fournies par les plans directeurs en préparation et qui seront déposés au conseil municipal ultérieurement nous l'indiquent clairement. Que ce soit au chapitre des réseaux d'aqueduc et d'égouts, de la mise aux normes des usines d'eau potable et d'épuration des eaux, de la réfection du

réseau routier ou encore de l'entretien des édifices municipaux, ce rattrapage ne pourra se faire à court terme.

Au cours des prochains mois et des prochaines années, il nous faudra donc :

- poursuivre la préparation des **plans directeurs** sur l'état de nos infrastructures;
- mettre en place un **plan de financement à long terme** pour la réfection de ces infrastructures;
- assurer une **gestion rigoureuse de la dette** afin qu'elle reste à un niveau acceptable;
- et maintenir des **réserves suffisantes** afin d'être capable de faire face à toute éventualité.

Pour remplir leurs obligations de plus en plus pressantes en matière de réfection des infrastructures, il est impératif que les villes diversifient leurs sources de revenus. Je rappelle que ces revenus proviennent à 85 % de l'impôt foncier. Voilà pourquoi les villes réclament depuis des années de nouvelles sources de revenus. Il y a bien eu quelques progrès de ce côté, mais cela reste nettement insuffisant, car les besoins ne cessent de croître.

À ce titre, je tiens à rappeler que depuis 2005, toutes les nouvelles sources importantes de revenus qui nous ont été octroyées servent au paiement comptant des travaux de réfection de nos infrastructures. Pour l'année 2010, ce sont 22,5 millions de dollars qui seront ainsi investis dans la mise à niveau de nos infrastructures, sans augmentation de la dette. Pour la période de 2005 à 2012, ce sont 131 millions de dollars qui auront servi à payer comptant des travaux d'infrastructures.

La récente crise économique a incité les gouvernements supérieurs à mettre en place plusieurs programmes destinés à rajeunir les infrastructures des municipalités. Nous avons donc déposé des demandes au Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées (PRECO), au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) et au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ). L'ensemble des projets déposés totalise jusqu'à présent plus de 360 millions de dollars d'investissements.

Je souligne également qu'à l'heure actuelle, pas moins de 500 projets touchant les infrastructures sont en cours de réalisation sur le territoire de Gatineau, lesquels totalisent plus de 350 millions de dollars.

En ce qui concerne notamment le schéma de couverture de risques en incendie et le plan de gestion des matières résiduelles, je rappelle que ce sont des obligations imposées par le gouvernement du Québec sans que des compensations financières suffisantes soient transférées aux villes. Pour Gatineau, cela représente des investissements importants qui se répercutent sur l'augmentation de la charge fiscale des citoyens.

Dans la préparation du budget de 2010, nous avons opté pour une approche réaliste et responsable qui répond à quatre grands objectifs :

1. **Maintenir et améliorer les services de base offerts à la population**
2. **Faire de Gatineau une ville toujours plus verte**
3. **Mettre de l'avant des projets porteurs d'avenir**
4. **Adopter un budget responsable**

## **Maintenir et améliorer les services de base offerts à la population**

Le maintien et l'amélioration des services de base offerts à la population passent notamment par la réfection de nos infrastructures. La Ville de Gatineau a par conséquent augmenté les fonds alloués à la réfection du réseau d'aqueduc et d'égouts, à l'entretien du réseau routier, au déneigement, au schéma de couverture de risques en incendie et à l'entretien des édifices municipaux.

- Depuis 2006, les **réseaux d'aqueduc et d'égouts** ont bénéficié d'un apport de près de 50 millions de dollars. En 2010, la Ville de Gatineau entend y investir 39,2 millions de dollars supplémentaires. Cet investissement massif est entre autres rendu possible grâce aux 28 projets qui ont été retenus dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées (PRECO). Je tiens à souligner ici le travail exceptionnel de nos fonctionnaires. Lors d'un point de presse tenu le 20 novembre dernier, les représentants des gouvernements fédéral et provincial ont donné la Ville de Gatineau en exemple pour la rapidité avec laquelle les dossiers ont été préparés et présentés au PRECO.
- Près de 65 millions de dollars ont été consacrés depuis 2006 au **réseau routier**. Pour 2010, ce sont près de 22 millions de dollars qui seront investis à ce chapitre. En ce qui concerne l'asphaltage des rues, les sommes allouées cette année totalisent 13,6 millions de dollars, soit 2 millions de dollars de plus qu'en 2009. Je rappelle que nous nous sommes engagés à doubler nos investissements pour l'asphaltage au cours des quatre prochaines années. Pour 2010, l'augmentation par rapport à 2009 représente plus de 17 %. Parmi les autres enveloppes, on retrouve :
  - 1,3 million de dollars pour le chemin du Cheval-Blanc et le chemin McConnell afin d'assurer la sécurité des citoyens;
  - les mesures d'atténuation de la vitesse, dont l'enveloppe passe de 500 000 \$ à un million de dollars;
  - près d'un million de dollars pour l'entretien du réseau routier agricole, dont 450 000 \$ pour le reprofilage des fossés.
- En matière de **déneigement**, la Ville poursuit ses efforts en investissant un montant additionnel de 1,1 million de dollars, pour un total de près de 15 millions de dollars en 2010. Cette somme additionnelle servira notamment à l'entretien hivernal de près de quinze kilomètres de nouvelles rues et trottoirs, à la location

d'équipements supplémentaires et à l'exploitation du nouveau dépôt à neige Saint-René.

- La Ville de Gatineau poursuit la mise en place du **schéma de couverture de risques en incendie (SCRI)**. Un montant de 1,9 million de dollars s'ajoutera en 2010 aux 8,8 millions de dollars investis depuis 2007. L'année 2010 verra également le début des travaux de construction de la nouvelle caserne d'incendie dans l'est de la ville évalués à 8,3 millions de dollars. Dans un souci de protection de l'environnement et d'économies à long terme, cette caserne, comme celle du boulevard Gréber, sera certifiée LEED. Le déploiement du schéma va se poursuivre jusqu'en 2015. À terme, Gatineau aura investi 43 millions de dollars en équipements et dans les infrastructures, et le budget d'exploitation du Service de sécurité incendie aura augmenté de plus de 15 millions de dollars annuellement, notamment avec l'embauche de près de 100 nouveaux pompiers.
- Le **logement social** et les **programmes de rénovation** recevront 3,2 millions de dollars au cours de l'exercice de 2010. La Ville de Gatineau entend maintenir le rythme de construction de 700 logements sociaux au cours du prochain mandat. Pour 2010, elle débloque les fonds nécessaires à la construction de 125 logements sociaux et elle accélérera le rythme au cours des prochaines années afin d'atteindre l'objectif. En matière de rénovation, la Ville injecte, en 2010, 1,2 million de dollars dans le programme Rénovation Québec. Avec la part du gouvernement du Québec et celle des citoyens, ce sont plus de 3 millions et demi de dollars qui seront investis en rénovation domiciliaire dans les quartiers les plus anciens de la ville.
- Depuis 2006, quelque 19 millions de dollars ont été consacrés à l'**entretien des édifices municipaux**. Les investissements pour 2010 sont de l'ordre de 5,4 millions de dollars, dont un million pour la réfection des toitures. À cela s'ajoutent en 2010, 500 000 \$ pour la nouvelle réserve, cycle de vie, destinée à l'entretien des nouveaux équipements, notamment nos bâtiments LEED. À la fin de 2015, c'est une somme de 10,5 millions de dollars qui aura été dirigée vers cette réserve afin d'assurer le maintien en bon état de nos édifices.

## **Faire de Gatineau une ville toujours plus verte**

Encore cette année, la Ville de Gatineau maintient le cap et favorise un développement responsable et respectueux de l'environnement. Comme pour celui des années passées, le budget de 2010 renferme des mesures qui illustrent l'importance qu'attache Gatineau au développement durable. Pour faire de notre ville un chef de file dans le domaine environnemental, il faut notamment gérer de façon responsable nos matières résiduelles et développer le transport durable.

Le 18 novembre 2008, la Ville de Gatineau a adopté sa politique environnementale qui touche l'eau, l'air, le sol, la biodiversité, l'énergie, la qualité de vie et les matières

résiduelles. Encore cette année, la Ville investira 300 000 \$ dans le plan d'action. Nous allons notamment revoir la réglementation sur le bruit et renforcer son application, réaliser un inventaire municipal de la production de gaz à effet de serre et en établir un plan de réduction, et élaborer une politique de l'arbre.

En 2010, la Ville de Gatineau va également poursuivre son programme de plantation d'arbres. Au terme du dernier mandat, plus de 180 000 arbres ont été plantés alors que l'objectif initial était de 100 000. À l'automne 2010, le programme devrait dépasser les 200 000 arbres plantés à Gatineau.

En matière environnementale, le **transport en commun** est un élément clé d'une politique de réduction des gaz à effet de serre. Gatineau veut offrir à sa population un transport public de qualité et réduire le nombre de véhicules sur ses routes. Dans cette optique, la contribution de la Ville versée à la Société de transport de l'Outaouais (STO) pour l'année 2010 augmentera de plus 3,6 millions de dollars. En neuf ans, cette quote-part a plus que triplé, passant de 11,7 millions à 37,4 millions de dollars. Le cumulatif des ajouts de services depuis 2005 atteindra 8 millions de dollars en 2010. Ils auront grandement contribué à l'augmentation de 22 % de l'achalandage, à la STO, au cours de la même période. En plus d'avoir des effets bénéfiques sur la circulation, sur l'entretien du réseau routier et sur la santé de la population, ces investissements permettent d'assurer la mobilité des travailleurs et par conséquent, le développement économique de Gatineau.

Bien entendu, qui dit transport en commun à Gatineau dit aussi **Rapibus**, un projet qui passe cette année en mode réalisation. J'y reviendrai.

Toujours à propos du transport durable, fort du succès qu'a connu le projet de **vélos en libre-service**, BIXI, la Ville de Gatineau souhaite implanter le programme de façon permanente au cours de 2010 grâce notamment aux 320 000 \$ recueillis lors de la campagne d'Hydro-Québec pour le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER.

En matière d'environnement, **les parcs et les espaces verts** sont essentiels et à ce titre, ils reçoivent une attention particulière de la part de la Ville. Depuis 2006, Gatineau a ainsi construit ou rénové plus de 150 parcs, y investissant plus de 15,2 millions de dollars, dont 5,3 millions pour l'ensemble des parcs dits « orphelins ». En 2010, la Ville maintient son investissement annuel de 3,5 millions de dollars en matière de parcs et d'espaces verts. Quant aux nouveaux parcs de voisinage créés au fur et à mesure que de nouveaux secteurs résidentiels voient le jour, ils sont payés entièrement par les promoteurs à même une redevance de deux dollars le mètre carré sur les terrains qui font l'objet de nouvelles constructions domiciliaires. Depuis 2009, les promoteurs, après entente avec la Ville, peuvent eux-mêmes les aménager.

La **gestion des matières résiduelles** est un dossier prioritaire pour Gatineau. La distribution de 85 000 bacs bleus de 360 litres en 2008 a permis d'augmenter de façon substantielle le tonnage des matières recyclées. Gatineau fait en effet bonne figure avec une moyenne par habitant de 744 kg de matières envoyées dans les sites d'enfouissement

en 2008 alors que la moyenne québécoise était de 810 kg. Dans le but de diminuer davantage les matières enfouies, la Ville prévoit l'implantation du compostage dès 2010.

Le gouvernement du Québec a dévoilé le 16 novembre dernier son projet de politique de gestion des matières résiduelles 2010-2020 et le plan d'action de cinq ans qui l'accompagne. Le gouvernement entend entre autres pour 2020 obliger les municipalités à traiter 60 % de la matière organique résiduelle au moyen de procédés biologiques.

Précurseure dans ce domaine, la Ville entreprendra donc, dès mai prochain, la distribution de 80 000 bacs bruns de 80 litres destinés à recevoir les matières organiques. Il s'agit d'une opération de grande envergure dans laquelle Gatineau investit cinq millions de dollars pour les bacs et 1,5 million de dollars pour l'implantation progressive du service en 2010. Cette démarche nous aidera à réduire notre empreinte écologique en diminuant la quantité de matières envoyées dans les dépotoirs. Ce nouveau service de compostage sera financé à même la hausse du tarif pour le traitement des matières résiduelles qui passe de 159,77 \$ à 176,22 \$.

Une des grandes priorités de l'année 2010 sera de **préserver la qualité de notre eau**. Des efforts ont déjà été faits en ce sens. L'année dernière, Gatineau a notamment investi 25 millions de dollars dans la modernisation de l'usine de traitement de l'eau potable du secteur d'Aylmer, travaux qui prendront fin en 2010 et qui permettront de plus que doubler la capacité de production de l'usine.

Grâce au fonds de la taxe sur l'essence dont le gouvernement fédéral a confirmé la pérennité récemment, nous pourrons dorénavant compter sur un financement stable d'environ 15 millions de dollars annuellement pour **la mise à niveau de nos usines de traitement de l'eau potable et des eaux usées**. Il s'agit d'une bonne nouvelle puisqu'il faut prévoir pour y arriver des investissements de l'ordre de 165 millions de dollars au cours des prochaines années.

Actuellement, les services municipaux préparent la mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées de Gatineau. Le projet d'agrandissement de plus de 75 millions de dollars permettra à terme d'améliorer la qualité des eaux usées en augmentant sa capacité de traitement de 30 % d'ici 2031. Ces travaux serviront également à réduire les surverses alors que sa capacité d'accueil sera considérablement augmentée.

## Mettre de l'avant des projets porteurs d'avenir

Je l'ai déjà dit et je le répète, les prochains mois et les prochaines années seront extraordinaires pour Gatineau :

- nous inaugurerons le **centre sportif**;
- nous accueillerons les **Jeux du Québec**;
- nous bâtirons un **nouveau centre Robert-Guertin**;
- nous construirons le **Rapibus**;
- nous referons la rue **Jacques-Cartier**;
- nous mettrons sur pied le **projet Destination Gatineau**;
- nous doterons Gatineau d'un nouveau cœur avec un **centre-ville vivant**.

La Ville de Gatineau a plusieurs grands projets en voie d'être complétés, notamment :

- la réfection de la **rue Principale dans le secteur d'Aylmer** dont la fin des travaux est prévue pour l'été 2010 (12 millions de dollars);
- le **centre sportif de Gatineau** dont l'ouverture se fera à l'hiver 2010 (50,4 millions de dollars);
- l'aménagement du **terrain synthétique multisport Mont-Bleu** dont l'inauguration est prévue au printemps 2010 (3,2 millions de dollars).

Le **Rapibus**, le plus grand chantier de l'histoire gatinoise, a débuté il y a quelques jours. La première pelletée de terre a eu lieu le 30 novembre dernier. Au total, plus de 230 millions de dollars y seront investis. Pour sa part, en y consacrant 58 millions de dollars, la Ville de Gatineau assure la mise en place d'un mode de transport durable digne de la quatrième plus grande ville du Québec. Plus que jamais, Gatineau entend offrir à sa population une solution de rechange efficace à l'automobile.

Le Rapibus sera un moteur économique important pour Gatineau : on estime que les investissements autour des douze stations du circuit atteindront 1,2 milliard de dollars en valeur foncière. En fait, une fois en service, la voie du Rapibus servira de colonne vertébrale autour de laquelle se greffera l'ensemble des nouvelles institutions gatinoises. Le Rapibus contribuera également à revitaliser le centre-ville en le rendant plus facilement accessible.

La mise en place du **programme particulier d'urbanisme (PPU)** pour le centre-ville de Gatineau est un autre projet porteur d'avenir puisqu'il permettra de doter notre ville d'un cœur. Adopté en 2009, le PPU est l'outil de prise de décision et de planification qui permet de préciser, d'encadrer et d'harmoniser les interventions, tant publiques que privées, touchant le développement du centre-ville.

Le 24 novembre dernier, le conseil municipal a accepté d'assurer la pérennité financière du PPU. Ainsi, dès 2010, Gatineau réservera annuellement un montant de 300 000 \$ pour la mise en œuvre du programme. La Ville a aussi convenu d'investir dans le PPU la totalité des revenus d'impôt foncier découlant de la construction au centre-ville des

nouveaux édifices de plus de cinq millions de dollars. Pour 2011, la Ville entrevoit des revenus supplémentaires de 450 000 \$. À compter de 2012, elle prévoit annuellement des rentrées de l'ordre de 4,1 millions de dollars. Gatineau entend également faire la promotion de son centre-ville pour attirer les entrepreneurs et de nouveaux résidents.

Je rappelle enfin que deux programmes de subventions sous forme de crédits d'impôt fonciers sont toujours en vigueur pour le centre-ville de Gatineau, soit le Programme pour les nouvelles constructions résidentielles ainsi que le Programme pour les entreprises en informatique.

D'autres grands projets verront le jour au cours de 2010. Par exemple, nous allons poursuivre le projet de reconstruction du **centre Robert-Guertin**. Nous avons à cet effet une réserve de 14 millions de dollars pour la construction ou la rénovation d'un amphithéâtre de 5000 places et 40 loges d'entreprises.

Également au cours de 2010, nous allons poursuivre le processus d'**aménagement des berges de la rivière Gatineau le long de la rue Jacques-Cartier**. Le projet de 32 millions de dollars constitue un enjeu stratégique de développement pour Gatineau. Il permettra de revitaliser trois kilomètres de berges qui deviendront un lieu d'attraction unique.

Je ne peux passer sous silence la tenue en 2010 de la **45<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec** à Gatineau. Cet événement aura des retombées économiques de 8 à 10 millions de dollars, tout en faisant rayonner Gatineau partout au Québec. La venue d'un tel événement nous a permis de profiter de subventions pour des travaux de plus de 3 millions de dollars sur différents sites de compétition. Ces investissements, qui s'ajoutent au terrain multisport Mont-Bleu, sont un legs à nos jeunes.

## **Adopter un budget responsable**

La saine gestion des finances publiques a permis à Gatineau non seulement de faire face à la crise économique, mais également de préserver et améliorer la qualité des services offerts à la population, à respecter l'environnement, à mener les grands projets à terme et à maintenir au plus bas possible l'augmentation de l'impôt foncier.

Dans la délicate opération d'équilibrer le budget, le conseil municipal s'est donc employé à :

- **maintenir et à améliorer les services de base offerts à la population;**
- **faire de Gatineau une ville toujours plus verte;**
- **mettre de l'avant des projets porteurs d'avenir;**
- **adopter un budget responsable.**



Pour l'exercice financier de 2010, la Ville de Gatineau a adopté un budget équilibré de 443 133 000 \$, une augmentation de 4,3 % par rapport au budget de 2009. Les principales augmentations touchent :

- la **masse salariale** (8,1 millions de dollars);
- la **quote-part de la Ville à la STO** (3,6 millions de dollars);
- l'exploitation du **centre sportif** (2,2 millions de dollars);
- le **schéma de couverture de risques en incendie** (1,9 million de dollars);
- le **compostage** (1,5 million de dollars);
- le **déneigement** (1,1 million de dollars).

Depuis la création de la nouvelle ville en janvier 2002, les citoyens de Gatineau ont bénéficié d'amélioration de services de l'ordre de 16 millions de dollars. De ce montant, 12 millions sont récurrents. **S'ajoute en 2010 une somme de 5 millions de dollars consacrée à l'amélioration des services.**

Le programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 prévoit des dépenses d'investissements de près de 274 millions de dollars, dont 115 millions de dollars pour 2010.

Pour la quatrième année consécutive, la Ville n'a pas utilisé le surplus anticipé de l'exercice de 2009 pour équilibrer son budget qui devrait s'élever à 5,9 millions de dollars. Elle se conforme ainsi aux règles de saine gestion financière.

Pour 2010, les coûts additionnels de 1,9 million de dollars reliés au schéma de couverture de risques en incendie représentent 0,6 % des 3,1 % de la hausse de l'impôt foncier. Cette augmentation permet de maintenir et de bonifier les services offerts aux citoyens. Le conseil municipal est d'avis qu'il s'agit d'une hausse raisonnable dans un contexte économique difficile.

## **Conclusion**

Les besoins des villes sont considérables et les ressources, limitées. Comme je l'ai fait l'an dernier, j'aimerais rappeler deux données qui justifient amplement les demandes des villes en matière de diversification des revenus. Actuellement, les municipalités québécoises et canadiennes ne reçoivent que 8 % du total des recettes fiscales prélevées au Canada alors que le gouvernement fédéral en reçoit 50 % et les gouvernements provinciaux et territoriaux, 42 %. Lorsque les villes investissent un dollar dans leurs infrastructures, les gouvernements supérieurs en retirent 0,35 \$ en taxes diverses tandis que les villes ne reçoivent rien, d'où la nécessité d'offrir aux villes de **nouvelles sources de revenus**. Il est essentiel que les gouvernements supérieurs partagent avec les municipalités les revenus qui augmentent au rythme de la croissance économique.

En terminant, je veux remercier de nouveau mes collègues du conseil municipal et plus particulièrement les nouveaux élus pour leur apport précieux à la préparation de ce

budget. Je remercie également tous les fonctionnaires municipaux qui ont participé à sa confection.

Monsieur le Président, je suis convaincu que ce budget permettra à Gatineau d'atteindre de nouveaux sommets, car il est porteur d'avenir. Nous l'avons préparé en ayant en tête les grandes préoccupations de nos concitoyens.

Merci!